

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

المؤسسة العمومية للإذاعة المسموعة

Etablissement Public de Radiodiffusion Sonore



Direction des Moyens Généraux

N°: 01/25/DMG/2025.

Alger, le : 01 Juillet 2025.

Avis de consultation

Sélection d'un prestataire pour assurer la maintenance préventive et corrective ainsi que la remise en état des extincteurs du siège de la Radio Algérienne et ses annexes au niveau de la Wilaya d'Alger

L'Etablissement Public de Radiodiffusion Sonore (EPRS) lance une consultation relative à la commande formalisée N°: **01/25** ayant pour objet la sélection d'un prestataire pour assurer la maintenance préventive et corrective ainsi que la remise en état des extincteurs du siège de la Radio Algérienne et ses annexes au niveau de la Wilaya d'Alger pendant une durée de trois (03) années.

Cette consultation est destinée aux établissements qui répondent aux exigences définies ci-après :

- 1- Avoir un registre de commerce avec le code d'activité correspondant à l'objet de la consultation ;
- 2- Avoir concrétisé au minimum deux (02) projets similaires à l'objet de la consultation durant les trois (03) dernières années, appuyés avec des attestations de bonne exécution signées par l'ordonnateur.



Les soumissionnaires désirant obtenir la lettre de consultation doivent se présenter à l'adresse suivante : 21, Boulevard des Martyrs – Alger, au 9^{ème} étage, bureau de la Direction des Moyens Généraux (DMG).

La durée de préparation des offres est fixée à **dix (10) jours**, à compter de la première date de publication du présent avis de consultation sur le site web de la Radio Algérienne (<https://radioalgerie.dz/news/fr/consultations>).

Votre proposition devra nous parvenir à l'adresse suivante :

21, Boulevard des Martyrs - Alger, au 8^{ème} étage, Bureau d'Ordre Général (B.O.G) - N° : 811, au plus tard le : Jeudi 10 Juillet 2025 avant 15h00.

L'offre du soumissionnaire devra être insérée dans une enveloppe cachetée et anonyme portant la mention suivante :

ETABLISSEMENT PUBLIC DE RADIODIFFUSION SONORE
Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres
Au 8^{ème} étage Bureau d'Ordre Général (B.O.G) N° : 811, siège de la Radio Algérienne, 21 Boulevard des Martyrs - Alger
Commande Formalisée N°: 01/25, ayant pour objet :
«Sélection d'un prestataire pour assurer la maintenance préventive et corrective ainsi que la remise en état des extincteurs du siège de la Radio Algérienne et ses annexes au niveau de la Wilaya d'Alger»
« A n'ouvrir que par la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres »

Cette enveloppe contiendra à l'intérieure deux (02) enveloppes séparées et cachetées «1» et «2»

La première enveloppe «1» constituera le dossier de candidature et l'offre technique du soumissionnaire ;

La deuxième enveloppe «2» constituera l'offre financière du soumissionnaire.

NB : Dans le cas où l'enveloppe extérieure n'est pas cachetée ou ne contenant pas exclusivement les indications citées ci-dessus, le service contractant ne sera en aucun cas responsable de la non-conformité de l'offre qui sera rejetée par la suite.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours calendaires prenant effet à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Directeur des Moyens Généraux

AISSA Abdelmadjid

